

L'organisation de l'école entre 3 et 15 ans reste floue

NATHALIE BAMPS

Le seul chapitre du Pacte pour un enseignement d'excellence qui restait en discussion est enfin clôturé. Le groupe qui travaillait sur la réforme du tronc commun a finalisé son rapport et l'a remis au comité de concertation (qui réunit les pouvoirs organisateurs, syndicats, représentants des parents,...). Mais, contrairement aux 300 autres feuillets du Pacte, les 100 nouvelles pages qui ont été rédigées sont loin de donner une vision claire de la manière dont sera organisé l'enseignement pour les 3-15 ans dans le futur...

La réforme du tronc commun est l'une des plus délicates du Pacte. Il s'agit ici de refonder les grilles horaires en y incluant les nouveaux défis: offrir aux enfants une formation généraliste de 3 ans jusqu'à 15 ans, en incluant l'approche des nouvelles technologies, les disciplines plus artistiques, manuelles et culturelles, la remédiation pour les plus faibles, sans perdre pour autant les savoirs de base qu'il s'agit – aussi – de renforcer. Au final, il s'agit donc de réorganiser les apprentissages sur base de 7 domaines clés (langues, expression artistique, sciences et techniques, sciences humaines et sociales, activités physiques, créativité, engagement et esprit d'entreprendre, apprendre à apprendre). «Une

tâche colossale», disent les auteurs.

«Ce rapport laisse ouverte de nombreuses questions, signale le cabinet de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns. En effet, s'il donne certaines orientations relativement claires, il ne tranche pas. «Il formule des orientations et proposi-

tions qui doivent encore être largement concertées, insiste Schyns. Elles doivent être étudiées plus avant, notamment sur la question de la faisabilité avant que les arbitrages soient opérés.» Les propositions et les pistes de grilles horaires proposées, «ne doivent pas être considérées comme une proposition aboutie de mise en œuvre du futur tronc commun».

Rien de tranché

La prudence reste donc de mise. Si le texte suggère le passage à des périodes de 45 minutes de cours (au lieu de 50), couplées en bloc de 90 minutes pour diminuer les inter-cours, et donc récupérer du temps sans surcharger la grille horaire, le principe reste ouvert à la discussion.

Idem pour les cours de latin, que l'on envisage de généraliser à tous les élèves. Les différentes grilles horaires ne tranchent pas définitivement (le latin pourrait être enseigné une heure en 1^{ère} et 2^e année, ou 2 heures en 2^e,...). Chez Schyns, on insiste: les maths et le français ne seront pas perdants dans l'affaire. «Mais la manière de travailler sera différente. Les apprentissages se feront dans les périodes classiques et dans les périodes de remédiation ou approfondissement, selon le rythme de chacun des élèves.»

«Il formule des

propositions qui doivent encore être largement concertées.»

MARIE-MARTINE SCHYNS

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT